

Programme de formation

Engager un intermittent du spectacle

Objectifs :

Le régime d'assurance chômage des intermittents est régulièrement remis en cause. Des conflits et négociations le ravaudent ou le détricotent. Le cadre change, les modalités d'application évoluent, la protection complémentaire s'accroît. Cette formation écarte les idées reçues pour se concentrer sur les règles sociales. Elle redéfinit les bases juridiques liées à l'embauche et à la rémunération des artistes et des techniciens. Elle précise les dernières évolutions et pose les bases de bonnes pratiques.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- minimiser les risques contractuels et sociaux
- respecter les règles définies par les organismes sociaux
- être à même de mieux négocier les engagements
- comprendre le contexte d'application du régime de l'intermittence du spectacle
- mettre en relation les problématiques des salariés et les obligations des employeurs
- identifier les spécificités conventionnelles
- identifier les documents sociaux propres à l'engagement des intermittents du spectacle

A l'issue de cette formation, la structure embauchera un artiste ou un technicien du spectacle conformément à l'ensemble des règles des différents organismes sociaux en toutes connaissances de cause.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion sociale d'une entreprise culturelle mais aussi aux artistes et techniciens qui souhaitent mieux connaître les règles qui leur sont appliquées. Elle est aussi ouverte aux responsables de structures événementielles et aux agents des collectivités territoriales qui sont confrontés à cette problématique. Sont également ciblées, les personnes travaillant sur une création, reprise ou pérénnisation d'entreprise.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Les apports théoriques de cette formation sont organisés sous la forme d'exposés et de commentaires de fiches techniques. Des résumés synthétisent quotidiennement les idées fondamentales de chaque sujet développé.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Appréhender la définition de l'intermittent du spectacle
les différentes catégories d'artistes, du spectacle, auteur, plasticien
la définition de l'intermittence du spectacle selon les organismes sociaux
l'alternance de périodes travaillées et non travaillées
la définition du contrat de travail : subordination juridique et présomption de salariat
la distinction artiste du spectacle /technicien : des règles propres à chaque fonction

Comprendre les modalités de recours au CDDU
les conditions de recours au CDDU
la succession de CDD
la jurisprudence face à l'article L.1242-2 du Code du travail
les risques de requalification des CDD en CDI

Identifier l'employeur
l'impact du Code NAF
la distinction entre un employeur professionnel et un employeur occasionnel
les particularités conventionnelles de chaque branche :
rémunération à l'heure, au cachet, au service

Identifier les termes et les documents
l'attestation employeur mensuelle
le numéro d'objet
le bulletin de salaire

Prendre en compte les frais professionnels
les abattements
les remboursements des frais professionnels
les règles de cumul

Gérer le prélèvement à la source de l'impôt pour les salariés
les démarches
la mise en place
les multiples impacts

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée d'articles divers issues de revues sociales.